

**DEMANDE POUR UN EMPLACEMENT AU « GARER MAART »
PENDANT LA SAISON D'AVRIL 2025 A MARS 2026**

RESERVE A L'ADMINISTRATION - N° dossier :

Conditions de participation

- 1) Le « Garer Maart » a lieu a priori tous les jeudis à la place de Paris. La Ville se réserve le droit d'adapter les dates et lieux en cas de besoin.
- 2) La participation au « Garer Maart » est réservée aux professionnels non sédentaires (marchands-forains), détenteur d'une autorisation d'établissement / de commerce.
- 3) Après le délai de remise des demandes de participation, les demandes conformes sont évaluées selon les critères de sélection et la pondération suivants :
 - attractivité des produits proposés au sens de la présentation, de l'originalité ou de la thématique (30%)
 - esthétique du stand de vente proposé (30%)
 - intérêt du stand et/ou des produits proposés, par rapport à la manifestation (20%)
 - prise en compte de la participation du demandeur lors de la saison précédente (20%)L'évaluation par critère, telle que définie ci-dessus, se fera par attribution de points. Elle peut varier de 0 point pour une évaluation insatisfaisante jusqu'à 10 points pour une évaluation excellente.
Le classement résultant de l'évaluation et de la pondération des critères de sélection déterminera les candidats retenus, en fonction des emplacements disponibles.
- 4) Après analyse et évaluation des demandes de participation, la décision de la Ville de Luxembourg sera transmise au demandeur.

Demandeur

☐ Monsieur ☐ Madame (cocher la case qui convient)

Nom : Prénom :

Matricule :

Rue + No :

Code postal : Localité :

Pays :

Tél :

E-Mail :

Société (le cas échéant)

Dénomination :

Matricule :

Rue + No :

Code postal : Localité :

Pays :

Tél :

E-Mail :

Personne de contact pendant le marché (montage et démontage compris)

☐ Monsieur ☐ Madame (cocher la case qui convient)

Nom : Prénom :

Tél portable :

Stand (remplir resp. cocher les cases qui conviennent)

Nom du stand :

Typ de stand : ☐ stand monté ☐ remorque ☐ véhicule

si véhicule, préciser : ☐ camion > 3,5t ☐ camionnette < 3,5t ☐ voiture

Stand fermé : longueur : profondeur (max. 6 m) :

Stand ouvert : longueur : profondeur (max. 6 m) :

Besoins (cocher les cases qui conviennent)

Electricité ☐ Schuko 16A 240V ☐ CEE 16A 400V ☐ CEE 32A 400V ☐ CEE 63A 400V

Gaz ☐ bouteille

Eau ☐ Raccordement à l'eau / aux eaux usées (canal)

Véhicules (cocher ce qui convient et remplir les champs libres si applicable en précisant la plaque d'immatriculation et la taille pour chaque véhicule)

☐ Camions :

☐ Voitures :

A joindre en annexe :

- copie de l'autorisation d'établissement / de commerce
- copie de l'assurance responsabilité civile
- copie de l'assurance intoxication alimentaire (en cas de produits alimentaires)
- photo du stand ouvert et exploité
- liste des produits proposés à la vente

Tout candidat doit obligatoirement remplir le présent formulaire et joindre les pièces y demandées entre le 1^{er} décembre 2024 et le 1^{er} février 2025 (date d'entrée) dans un seul paquet (une remise séparée de pièces n'est pas permise). Toute demande envoyée via le présent formulaire à une date ultérieure sera étudiée et un emplacement pourra être attribué qu'en fonction des emplacements encore disponibles.

Le dossier complet est à retourner par courrier postal ou coursier uniquement à l'adresse :

Ville de Luxembourg
Service Événements, fêtes et marchés
Demande Garer Maart
B.P. 42
L-2090 Luxembourg

La Ville se réserve le droit de contacter des candidats le cas échéant pour demander des précisions ou compléments par rapport aux données et documents fournis.

Tout formulaire illisible et/ou incomplet ne sera pas pris en considération.

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel collectées moyennant le présent formulaire sont destinées à assurer la gestion administrative, l'élaboration de statistiques, la mise à jour éventuelle de la base de données et le suivi de votre demande de candidature en vue de l'obtention d'un emplacement à la manifestation en question et le cas échéant, en vue de l'établissement d'un contrat de concession ultérieur pour la manifestation en question.

Le traitement des données à caractère personnel ainsi collectées est effectué notamment par les agents du Service Événements, fêtes et marchés de la Ville de Luxembourg ainsi que par les différents services et organes décisionnels de l'administration communale de la Ville de Luxembourg qui interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des finalités. Toutes les mesures requises afin de garantir la préservation du caractère confidentiel de vos données à caractère personnel sont prises par la Ville de Luxembourg.

Pour exercer vos droits en relation avec le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter www.vdl.lu/fr/mentions-legales.

Fait à : le :

.....
signature du demandeur indiqué ci-dessus avec la mention "lu et approuvé" et le cas échéant le cachet de la société

Le signataire déclare par sa signature être en possession de toutes les autorisations nécessaires à l'exercice des activités proposées dont notamment une concession pour la vente de boissons alcooliques en cas de vente d'alcool.

En plus, le signataire déclare sur l'honneur qu'il respecte les conditions ci-dessus et notamment qu'il est détenteur d'une autorisation d'établissement / de commerce et qu'il ne vend pas de marchandises non autorisées.